

Conseil Municipal du 04 décembre 2023

- 01-** approbation du compte rendu du Conseil Municipal du lundi 13 novembre 2023
- 02-** Délibérations à prendre afin de régulariser des mouvements en attente ou mal passés sur la Commune et l'Assainissement.
  - A- amortissements
  - B- écritures + régularisations amortissements
  - C- opération d'ordre sur re-imputation sur opération « Eaux Pluviales – Rue des Mathurins »
  - D- suppression double titre AESN émis à tort sur la Commune
  - E- fusion des frais d'études (imputation 2023) aux travaux (chapitre 21)
  - F- affermage SAUR – Inscription des écritures pour le versement de la FCTVA SAUR sur le budget Assainissement
  - G- ICNE d'emprunt budget Assainissement
  - H- régularisation au budget Assainissement du capital ADTO inscrit à tort sur le budget Commune
- 03-** Délibération afin d'autoriser le Maire à signer l'accord entre l'entreprise Fudali, la SMABTP et la Commune
- 04-** Délibération pour autoriser le Maire à signer le devis de la réhabilitation de la Mare
- 05-** Remise en état du Chemin du Tour de Ville (derrière l'école)
- 06-** Poursuite ou non du projet Mare à Blondel
  - plan du projet
  - indemnisation du preneur
  - achat ou non

- devis

**07-** PLU synthèse de la réunion de travail du Mercredi 22 novembre 2023,  
en présence de la DDT et de la CCPV, poursuite ou non de la révision ?

**08-** Rémunération

- RIFSSEP Valérie

- prime pouvoir d'achat pour les agents

**05-** Divers

Succession au poste de Maire

Démission de Madame Audrey DUCHESNE, Conseillère Municipale